



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Suisse

Question écrite n° 23221

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur nos relations avec la Confédération suisse. En effet, les dernières négociations sur le blanchiment de l'argent ont sérieusement tendues nos relations avec cet État. Par ailleurs, la Suisse est considérée par beaucoup comme étant l'une des grandes plaques tournantes du trafic de drogue en Europe. Ces suspicions ont pour effet de voir durcis les contrôles frontaliers avec cet État, et de raidir nos relations avec l'exécutif suisse. Elle lui demande donc de lui faire le point sur l'état de nos relations avec la Confédération suisse, et lui préciser les initiatives qu'il entend prendre à destination de cette dernière dans le but de resserrer nos liens d'amitié et de coopération politique.

Texte de la réponse

La France est très désireuse de poursuivre et renforcer ses relations d'amitié et de coopération avec la Suisse. L'année 2003 a été marquée par un flux très dense de visites entre nos deux pays et la relation bilatérale en est ressortie considérablement renforcée. Un grand nombre de rencontres politiques de haut niveau ont ainsi eu lieu : le garde des sceaux a effectué une visite à Berne pour signer un accord d'extradition le 10 février ; le Président de la Confédération, M. Couchepin, accompagné d'une importante délégation de représentants des cantons, s'est rendu en France le 20 février pour la commémoration du bicentenaire de l'acte de médiation de Napoléon Bonaparte, première Constitution fédérale à laquelle six cantons doivent leur existence (Argovie, Grisons, Saint-Gall, Tessin, Thurgovie, Vaud) ; à cette occasion, il s'est entretenu avec le président du Sénat et le Premier ministre. Le Président suisse s'est à nouveau rendu à Paris pour s'entretenir avec le Président de la République le 31 mars, puis avec le Premier ministre le 25 août dernier. Mme Calmy-Rey, en charge du département des affaires étrangères, est venue à Paris le 28 février pour des entretiens avec le ministre des affaires étrangères. Le ministre de l'intérieur a rencontré à plusieurs reprises son homologue suisse, Mme Ruth Metzler-Arnold, pour évoquer notamment les questions de sécurité liées à l'organisation du G8 à Évian. Enfin, la ministre déléguée aux affaires européennes a reçu Mme Calmy-Rey à Paris le 31 août 2003. À l'occasion du sommet du G8 à Évian, une étroite concertation a permis aux parties suisse et française de surmonter les difficultés occasionnées par l'organisation de cet événement et de renforcer notre coopération politique. Un accord-cadre a pu être signé le 8 avril dernier qui a couvert tous les domaines de la coopération en vue du sommet et qui a établi le principe d'une répartition équitable des charges. Par ailleurs, depuis l'entrée de la Suisse aux Nations unies le 10 septembre 2002, une concertation plus étroite s'est instaurée entre les deux pays sur les dossiers discutés au sein de cette instance. La Suisse et la France partagent également un attachement commun au développement de la Genève internationale, de ses pôles humanitaire, économique et environnemental. Enfin, sur le plan culturel et scientifique, il convient de mentionner l'excellente coopération que nous entretenons avec ce pays, notamment dans le domaine de la recherche. Au total, la France et la Suisse entretiennent d'excellentes relations qui se caractérisent par leur richesse et leur variété.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23221

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 4 août 2003, page 6142

Réponse publiée le : 6 octobre 2003, page 7622